

Les données de l'Enquête sur la population active

LES IMMIGRANTS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBÉCOIS EN 2008

Volet 2 : Scolarisation, industrie, profession, statut de travailleur autonome et d'employé, et salaire.

Novembre 2010

Ce document a été réalisé par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Traitement statistique et rédaction

Pierre-Olivier Ménard, avec la collaboration d'Anne-Marie Fadel
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Révision linguistique

Danielle Dalcourt

Note : Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Faits saillants

- **De manière générale, plus le niveau de scolarité est élevé, plus les taux d'activité et d'emploi sont importants.** En 2008, le taux d'activité des immigrants est de 34,0 % chez les personnes n'ayant pas de grade ou de diplôme comparativement à 75,4 % chez les personnes ayant un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat.
- **Un niveau de scolarisation plus élevé favorise une meilleure intégration au marché du travail des immigrants récents.** En 2008, le taux d'emploi des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins, âgés de 25 à 54 ans, sans grade, certificat ou diplôme, était de 37,3 % comparativement à 62,5 % pour ceux détenant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- En croisant la durée de résidence avec la scolarisation, on constate que l'amélioration du taux d'emploi avec le temps est la plus prononcée chez les personnes titulaires d'un grade universitaire.
- En 2008, les immigrants sont particulièrement présents dans les secteurs de la fabrication (14,8 %), du commerce (14,1 %) et dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale (11,9 %).
- Les immigrants sont particulièrement présents dans les professions de la catégorie des sciences naturelles et appliquées et des professions apparentées.
- En 2008, la proportion de travailleurs autonomes est de 17,7 % parmi l'ensemble des personnes immigrantes en emploi. Cette proportion est supérieure à celle notée dans l'ensemble de la population (14,0 %) et dans la population native (13,5 %).
- **La plus forte proportion de travailleurs autonomes chez les immigrants est davantage le fait des immigrants de longue date.** Chez les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans, en 2008, la part de travailleurs autonomes est de 20,6 % comparativement à 9,4 % chez les immigrants arrivés il y a 5 ans ou moins.
- **La prévalence de l'emploi temporaire diminue cependant largement avec la durée de résidence.**
- En 2008, le salaire horaire moyen de l'ensemble de la population est de 20,03 \$ et de 711,06 \$ sur une base hebdomadaire. Chez les immigrants, le salaire horaire et le salaire hebdomadaire sont respectivement de 18,75 \$ et de 673,12 \$, soit 1,28 \$ et 37,94 \$ de moins que la population totale.
- En pourcentage, ces écarts représentent -6,4 % pour le salaire horaire et -5,3 % pour le salaire hebdomadaire. La différence entre les deux écarts s'explique par la plus grande durée de la semaine de travail des immigrants.

- Toutefois, les écarts salariaux s'atténuent avec la durée de résidence. **Ainsi, les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans ont un salaire, horaire et hebdomadaire, du même ordre que celui de l'ensemble de la population.**

Contexte

Depuis 2006, l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada évalue la participation au marché du travail des personnes immigrées. À partir de cette enquête et des données acquises par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), la présente étude, divisée en deux volets, trace un portrait général de la participation des immigrants au marché du travail québécois en 2008. Dans le premier volet de l'étude, des variables telles que le sexe, l'âge et la durée de résidence ont été analysées. Dans ce deuxième volet, une attention particulière est portée à la participation au marché du travail selon le niveau de scolarisation, ainsi qu'à la répartition des immigrants selon les secteurs d'activité économique et selon les catégories de professions. On y aborde également, davantage sous l'angle des conditions de travail, la part des immigrants dans les emplois temporaires et permanents et la proportion d'entre eux qui sont travailleurs salariés et autonomes. Finalement, les salaires horaire et hebdomadaire des immigrants seront présentés. Notons que la qualité des emplois ne se résume pas uniquement à ces variables. Une analyse beaucoup plus exhaustive serait nécessaire pour dégager une conclusion précise sur la qualité des emplois occupés par les immigrants¹.

Les données présentées dans ce document ne portent que sur les immigrants admis (voir le glossaire à la fin du document). Ainsi, la somme de la population native et des immigrants n'égal pas la population totale².

Par ailleurs, étant donné que l'EPA est menée à l'aide d'un échantillon, il convient d'être prudent dans l'interprétation des données, et ce, particulièrement dans ce deuxième volet de l'étude. En effet, plus le nombre de croisements entre les variables est important, plus la fiabilité des données est susceptible de diminuer.

Le niveau de scolarisation et le marché du travail

Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir et les compétences, le niveau de scolarisation des individus devient un facteur essentiel d'intégration au marché du travail. En 2008, 32,3 % de la population immigrante de 15 ans et plus détenait un grade universitaire³, comparativement à 17,7 % de l'ensemble de la population et à 15,3 % de la population native. Cet écart entre les immigrants et l'ensemble de la population et les natifs résulterait, entre autres, du fait que le niveau de scolarisation est un critère important de sélection des immigrants.

En 2008, dans la population immigrante, la majorité des emplois créés vont aux personnes ayant complété leurs études secondaires et fait des études postsecondaires partielles (+7 700), à celles qui ont un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (+4 900) ainsi qu'aux personnes titulaires d'un grade universitaire (+4 800) (voir le tableau 1). Dans cette dernière catégorie, ce sont

¹ Pour de plus amples renseignements sur la qualité des emplois occupés par les immigrants, consultez l'étude suivante : Gilmore, Jason (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : une analyse de la qualité de l'emploi*. Ottawa : Statistique Canada. 39 p.

² Étant donné que les résidents non permanents ne sont pas considérés dans cette étude, la somme des personnes natives et des immigrants n'égal pas la taille de l'ensemble de la population.

³ L'expression « grade universitaire » fait référence au baccalauréat ou à un certificat, ou à un diplôme supérieur au baccalauréat.

les personnes titulaires d'un baccalauréat (+10 600) qui bénéficient de la hausse de l'emploi, tandis que les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat supérieur au baccalauréat enregistrent une perte (-5 900). Ce sont par ailleurs les personnes ayant complété leurs études secondaires qui enregistrent le recul le plus important (-12 100).

Le portrait est assez différent dans l'ensemble de la population. Dans ce cas, les gains d'emplois se limitent à deux niveaux d'études, soit les personnes ayant complété leurs études secondaires et fait des études postsecondaires partielles (+49 400) et celles ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (+34 200). Contrairement à ce qui est observé dans la population immigrante, une perte de 29 400 emplois est enregistrée chez les personnes titulaires d'un grade universitaire. De plus, dans cette catégorie, le recul s'observe tant chez les titulaires d'un baccalauréat (-17 400) que chez les personnes possédant un diplôme supérieur au baccalauréat (-12 000). Toutefois, comme les immigrants, les personnes ayant complété des études secondaires ont aussi enregistré des reculs importants.

Tableau 1 : Nombre d'emplois (en milliers) et variation chez les immigrants et dans l'ensemble de la population, 15 ans et plus, Québec, 2007 et 2008

	Immigrants		Variation	
	2007	2008	k	%
Total, tout niveau de scolarité	452,4	458,2	5,8	1,3
Sans grade, certificat ou diplôme	45,2	45,6	0,4	0,9
Études secondaires complétées	66,2	54,1	-12,1	-18,3
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	21,8	29,5	7,7	35,3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	143,4	148,3	4,9	3,4
Grade universitaire	175,9	180,7	4,8	2,7
Baccalauréat	107,3	117,9	10,6	9,9
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	68,6	62,7	-5,9	-8,6
Ensemble de la population				
Total, tout niveau de scolarité	3 851,7	3 881,7	30,0	0,8
Sans grade, certificat ou diplôme	579,5	579,2	-0,3	-0,1
Études secondaires complétées	615,2	591,3	-23,9	-3,9
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	223,4	272,8	49,4	22,1
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	1 561,3	1 595,5	34,2	2,2
Grade universitaire	872,2	842,8	-29,4	-3,4
Baccalauréat	617,2	599,8	-17,4	-2,8
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	255,0	243,0	-12,0	-4,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

Durant la période pour laquelle nous disposons de données, soit de 2006 à 2008, les immigrants titulaires d'un grade universitaire ont bénéficié d'une augmentation de 30 400 emplois. À l'inverse, les personnes sans grade, certificat ou diplôme ont enregistré une baisse de 11 400. Notons que pour ces groupes, la population active a connu des variations du même ordre. En effet, la

population active immigrante titulaire d'un grade universitaire a augmenté de 27 500 personnes entre 2006 et 2008, tandis qu'elle a diminué de 12 600 chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme. En somme, entre 2006 et 2008, les taux d'activité et d'emploi des personnes possédant un grade universitaire ont augmenté, alors que leur taux de chômage a diminué. On observe l'inverse chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme.

Au cours de la même période, la hausse du nombre d'emplois chez les titulaires d'un grade universitaire est nettement moins forte dans l'ensemble de la population (+18 300); une perte de 11 200 est notée chez les personnes natives du Canada.

Par ailleurs, l'étroite relation entre le niveau de scolarité et la participation au marché du travail est depuis longtemps établie. De manière générale, les personnes ayant atteint un niveau d'étude plus élevé ont des taux d'activité et d'emploi plus importants et, à l'inverse, des taux de chômage plus faibles.

Tableau 2 : Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le niveau de scolarité, population immigrée, 15 ans et plus, Québec, 2008

Niveau de scolarité	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
		%	
Total	62,2	55,3	11,1
Sans grade, certificat ou diplôme	34,0	26,5	21,9
Études secondaires complétées	55,5	48,0	13,4
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	71,6	64,8	9,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	71,3	64,2	10,0
Grade universitaire	73,8	67,7	8,3
Baccalauréat	72,9	67,6	7,2
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	75,4	67,6	10,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

En 2008, le niveau de scolarité influence de façon marquée les indicateurs du marché du travail des immigrants. Dans ce groupe, le taux d'activité est de 34,0 % chez les personnes n'ayant pas de grade ou de diplôme comparativement à 75,4 % chez les personnes ayant un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat, soit un écart de 41,4 points de pourcentage⁴ entre les deux niveaux d'études (voir le tableau 2). Une différence similaire sépare les taux d'emploi de ces deux groupes, qui se situent à 26,5 % chez les premiers et à 67,6 % chez les seconds (un écart de 41,1 points de pourcentage). La relation s'inverse dans le cas du taux de chômage, alors que 21,9 % des personnes sans grade ou diplôme sont à la recherche d'un emploi contre 10,3 % de celles ayant un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat. Ces écarts ne sont pas particuliers à la population immigrante. On les observe également dans la population totale.

Un niveau de scolarisation plus élevé favorise également l'intégration au marché du travail des immigrants récents. En 2008, le taux d'emploi des immigrants arrivés il y a moins de cinq ans,

⁴ Étant donné la taille de l'échantillon, il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces écarts.

âgés de 25 à 54 ans⁵, sans grade, certificat ou diplôme, était de 37,3 % comparativement à 62,5 % pour ceux possédant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat (voir le tableau 3)⁶. Rappelons que le taux d'emploi global des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins est de 59,4 %.

Tableau 3 : Taux d'emploi selon le niveau de scolarité et la durée de résidence, population immigrée, 25-54 ans, Québec, 2008

	Durée de résidence			Écart entre les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans et ceux de moins de 5 ans ¹
	5 ans ou moins	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
		%		Point de %
Total	59,4	73,2	78,9	19,5
Sans grade, certificat ou diplôme	37,3	35,2	56,3	19,0
Études secondaires complétées	61,7	70,4	68,5	6,8
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	--	60,0	87,6	--
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	58,8	76,6	82,5	23,7
Grade universitaire	61,7	78,9	87,0	25,3
Baccalauréat	61,0	79,2	87,2	26,2
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	62,5	78,4	86,5	24,0
Écart entre le plus haut et le plus faible niveau d'études (points de pourcentage)	25,2	43,2	30,2	

-- = Donnée non disponible

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces écarts avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

De plus, comme on l'a précisé dans le premier volet de l'étude, la durée de résidence a un impact déterminant sur l'intégration au marché du travail. Or, en croisant la durée de résidence avec la scolarisation, on constate que l'amélioration du taux d'emploi est la plus prononcée chez les personnes titulaires d'un grade universitaire (voir le tableau 3). Plus précisément, chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme, le taux d'emploi est de 19,0 points de pourcentage supérieur chez les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans que chez ceux arrivés il y a moins de 5 ans. Chez les personnes titulaires d'un grade universitaire, la différence entre ces deux groupes est de 25,3 points.

La répartition des immigrants selon les secteurs d'activité économique

Les emplois créés chez les immigrants en 2008 se retrouvent uniquement dans l'industrie des services (+14 700), tandis qu'une perte est enregistrée dans l'industrie de la production de biens (-8 800). Les variations d'emplois pour l'ensemble de la population touchent les mêmes industries.

⁵ Le groupe des 25-54 ans a été choisi pour ne garder que les personnes les plus susceptibles d'être sur le marché du travail.

⁶ Pour des raisons de taille d'échantillon, il convient d'interpréter ces données avec prudence.

Toutefois, en ventilant selon les secteurs d'activité, on constate que les gains et les pertes les plus marqués ne se retrouvent pas dans les mêmes secteurs d'activité chez les immigrants que dans l'ensemble de la population. Plus précisément, en 2008, chez les immigrants, c'est dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (+10 100) et dans celui de l'information, de la culture et des loisirs (+5 200) que les gains d'emplois sont les plus importants. À l'inverse, les pertes les plus notables se situent dans la fabrication (-11 200) et dans le commerce (-10 500).

Pour l'ensemble de la population, c'est dans le secteur de la construction (+20 300) que la hausse est la plus forte, suivi du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+15 400). Les baisses les plus prononcées ont été enregistrées dans le commerce (-21 400) ainsi que dans les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (-10 500).

Ces différences entre les immigrants et l'ensemble de la population ne sont pas étonnantes, étant donné que la répartition de ces deux groupes selon les secteurs d'activité est différente. En effet, comme l'ensemble de la population, les immigrants sont particulièrement présents dans les secteurs de la fabrication (14,0 % et 14,8 % des emplois, respectivement), du commerce (16,1 % et 14,1 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (12,1 % et 11,9 %) (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des emplois des immigrants¹ et de la population totale selon les secteurs d'activité économique, 15 ans et plus, Québec, 2008

	Immigrants	Population totale	Écart imm.– Pop. totale Points de % ¹
	%		
Total	100,0	100,0	0,0
Secteur de la production de biens	18,3	22,8	-4,5
Agriculture	0,5	1,6	-1,0
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	--	0,8	-0,8
Services publics	--	0,8	-0,8
Construction	2,7	5,6	-2,8
Fabrication	14,8	14,0	0,8
Secteur des services	81,7	77,2	4,5
Commerce	14,1	16,1	-2,0
Transport et entreposage	5,7	4,8	0,9
Finance, assurances, immobilier et location	5,8	5,9	-0,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	10,1	6,8	3,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	5,5	3,5	2,0
Services d'enseignement	6,6	6,6	0,0
Soins de santé et assistance sociale	11,9	12,1	-0,3
Information, culture et loisirs	4,8	4,5	0,3
Hébergement et services de restauration	8,8	6,3	2,4
Autres services	5,1	4,5	0,5
Administrations publiques	3,3	5,9	-2,6

-- = Donnée infime

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces répartitions et ces écarts avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

On observe toutefois, dans certains secteurs, une surreprésentation importante⁷ des immigrants. C'est le cas dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, dans celui de l'hébergement et des services de restauration et dans le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien. À l'inverse, les immigrants sont sous-représentés dans les secteurs de la construction, des administrations publiques et dans le commerce. Pour ce qui est du secteur de la construction, il convient de mentionner que l'accès aux métiers de ce secteur est fortement réglementé, ce qui expliquerait qu'on y retrouve moins d'immigrants.

En examinant la répartition des immigrants dans les secteurs d'activité selon la durée de résidence⁸, on observe certaines différences entre les immigrants arrivés récemment et ceux ayant une durée de résidence plus longue. Ainsi, les immigrants arrivés il y a moins de 5 ans (20,2 %) se retrouvent davantage dans l'industrie des biens que ceux arrivés il y a plus de 10 ans (17,8 %) (voir le tableau 5). Cette situation résulte notamment d'une présence moins importante des immigrants arrivés depuis plus de 10 ans dans le secteur de la fabrication. À l'inverse, on note une part moins importante d'immigrants arrivés depuis moins de 5 ans dans l'industrie des services, notamment dans le secteur du commerce. Toutefois, une proportion moins grande d'immigrants de longue date œuvre dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques que d'immigrants arrivés il y a moins de 5 ans.

Étant donné le caractère transversal des données de l'EPA, on ne peut cependant conclure à un déplacement des personnes entre les secteurs au fil du temps. Par contre, une enquête longitudinale menée chez les immigrants admis en 1989⁹ a démontré que les immigrants tendent, au fil du temps, à se déplacer vers des secteurs correspondant davantage à leurs compétences.

Néanmoins, la plus importante concentration d'immigrants récemment arrivés dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques laisse croire à un effet de la sélection québécoise. Ce secteur regroupe, de manière générale, des personnes très scolarisées et des professions en demande, deux critères très importants au moment de la sélection des immigrants, surtout depuis quelques années.

⁷ On entend par « surreprésentation importante » une différence de 2,0 points de pourcentage entre la proportion que représentent les immigrants dans un secteur donné et la part que représente l'ensemble de la population. À l'inverse, nous parlons d'une sous-représentation importante lorsqu'il existe entre les deux groupes une différence négative de 2,0 points de pourcentage.

⁸ Précédemment, l'étude de la variable « durée de résidence » se limitait aux personnes de 25 à 54 ans. Cette approche avait pour objectif de limiter le groupe à l'étude aux personnes les plus susceptibles d'avoir comme principale occupation d'être en emploi. En effet, une proportion importante des 15-24 ans et des 55 ans et plus sont respectivement aux études et à la retraite, ce qui influe inévitablement à la baisse sur les taux d'activité et les taux d'emploi d'ensemble. Toutefois, lorsque l'analyse porte sur les caractéristiques de l'emploi, comme c'est le cas ici, la précaution de restreindre aux personnes de 25-54 ans n'est plus nécessaire. C'est l'approche que nous avons adoptée dans le reste du document.

⁹ Renaud, Jean et al., (2001), *Ils sont maintenant d'ici. Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Les publications du Québec : Sainte-Foy. 197 p.

Tableau 5 : Répartition¹ de l'emploi des personnes immigrées selon la durée de résidence et le secteur d'activité, 15 ans et plus, Québec, 2008

	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
	%		
Total	100,0	100,0	100,0
Secteur de la production de biens	20,2	18,4	17,8
Agriculture	--	--	--
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	--	x	--
Services publics	--	--	--
Construction	2,1	4,3	2,5
Fabrication	16,6	13,5	14,6
Secteur des services	79,7	81,6	82,2
Commerce	10,6	15,6	14,8
Transport et entreposage	4,6	5,3	6,1
Finance, assurances, immobilier et location	4,3	4,3	6,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	14,5	11,6	8,5
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	6,8	7,3	4,7
Services d'enseignement	8,4	5,5	6,4
Soins de santé et assistance sociale	11,3	8,7	12,8
Information, culture et loisirs	4,3	5,5	4,8
Hébergement et services de restauration	8,9	10,1	8,4
Autres services	4,4	3,5	5,6
Administrations publiques	--	3,8	3,6

x = Donnée confidentielle

-- = Donnée infime

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces données avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

La répartition des immigrants selon les professions¹⁰

Comme pour les secteurs d'activité, la répartition des immigrants selon les différentes catégories de professions révèle des surreprésentations dans certaines catégories. En effet, les immigrants sont nettement plus présents dans les professions de la catégorie sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées (voir le tableau 6). On observe également une certaine surreprésentation des immigrants dans les professions liées au secteur de la santé.

À l'inverse, les immigrants sont sous-représentés dans les professions de la catégorie métiers, transports et machinerie et, dans une moindre mesure, de la catégorie affaires, finance et administration ainsi que du secteur primaire. Encore une fois, les surreprésentations et les sous-représentations pourraient résulter en partie du processus de sélection des immigrants, qui favorise des personnes scolarisées et des professions en demande.

¹⁰ Pour des raisons statistiques, les professions sont regroupées en 10 grandes catégories.

Tableau 6 : Répartition¹ de la population immigrée et de la population totale selon les catégories de professions, Québec, 2008

	Immigrants	Population totale	Écart imm.– pop. totale ¹ Points de %
	%		
Total	100,0	100,0	0,0
Gestion	9,2	8,7	0,5
Affaires, finance et administration	16,4	18,1	-1,7
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	11,0	7,1	4,0
Secteur de la santé	7,6	6,4	1,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	9,6	9,3	0,2
Arts, culture, sports et loisirs	3,6	3,6	0,0
Ventes et services	24,1	23,9	0,2
Métiers, transport et machinerie	10,7	14,5	-3,8
Professions propres au secteur primaire	0,7	2,2	-1,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	7,1	6,1	1,0

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces répartitions et ces écarts avec prudence.
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.
 Traitement : MICC.

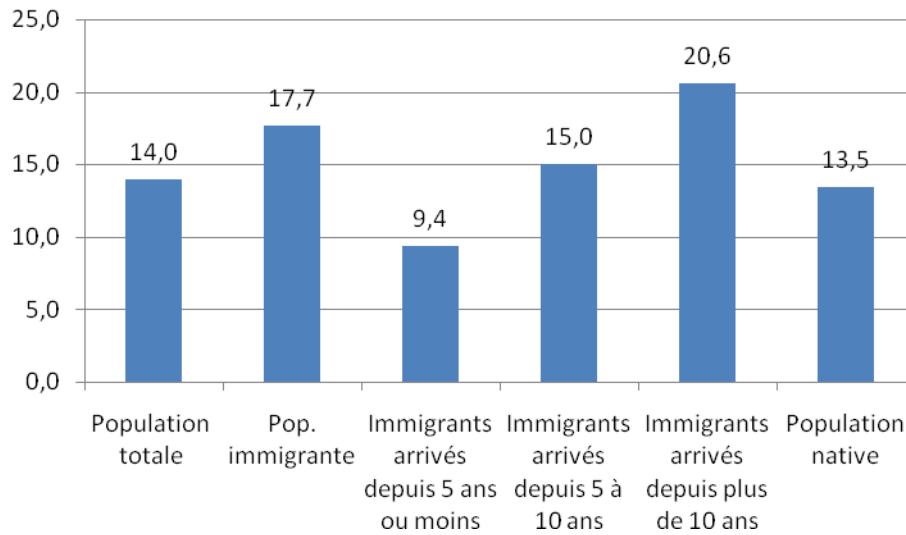
On remarque peu de changement dans la répartition des immigrants selon la profession et la durée de résidence. Les différences les plus marquées se retrouvent dans la catégorie gestion et dans le regroupement des professions liées aux sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, soit les deux groupes de professions où les écarts entre les immigrants et l'ensemble de la population sont les plus grands. Plus précisément, l'analyse montre qu'une plus forte proportion des immigrants arrivés depuis plus de 10 ans occupe un emploi de gestionnaire que chez les immigrants arrivés il y a cinq ou moins. Cet écart entre les deux groupes pourrait s'expliquer par le fait que les emplois de gestionnaires demandent souvent plus d'expérience. De plus, dans la catégorie sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, on remarque une part plus importante d'immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins. Ainsi, la répartition des immigrants selon les professions se rapproche de celle observée pour l'ensemble de la population à mesure qu'augmente la durée de résidence.

Statut de travailleur autonome et d'employé

Une personne « en situation d'emploi » peut être classée dans la catégorie des employés salariés ou dans celle des travailleurs autonomes. Dans cette dernière catégorie, qui inclut les travailleurs familiaux, une personne peut être seule ou avoir des employés.

En 2008, 17,7 % des personnes immigrantes en emploi étaient des travailleurs autonomes, soit une proportion supérieure à celle notée dans l'ensemble de la population (14,0 %) et dans la population native (13,5 %) (voir la figure 2). Durant la courte période disponible (2006-2008), la proportion de travailleurs autonomes immigrants connaît une relative stagnation, tandis qu'elle progresse légèrement en 2006 dans l'ensemble de la population (13,3 %) et dans la population native (12,8 %).

Figure 2 : Proportion de travailleurs autonomes selon la durée de résidence, population totale, immigrante et native, 15 ans et plus, Québec, 2008



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC. Traitement MICC.

La plus forte proportion de travailleurs autonomes chez les immigrants est davantage le fait des immigrants de longue date. Chez les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans, la part de travailleurs autonomes est de 20,6 % comparativement à 9,4 % chez les immigrants arrivés il y a 5 ans ou moins. La période de temps couverte par les données ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une conséquence de la durée de résidence ou si les immigrants des cohortes plus anciennes ont une plus grande propension à devenir travailleurs autonomes que ceux arrivés plus récemment.

Les travailleurs de la catégorie des employés salariés peuvent occuper des emplois permanents ou temporaires. Comme le travail autonome, ce statut d'emploi est souvent considéré comme l'un des indicateurs de la qualité des emplois occupés par les individus. Un emploi permanent étant généralement considéré comme de meilleure qualité.

En 2008, la proportion de personnes occupant un emploi temporaire est du même ordre chez les immigrants (13,0 %) que dans l'ensemble de la population (13,5 %) (voir le tableau 7). Cependant, la prévalence de l'emploi temporaire n'est pas stable parmi les sous-groupes d'immigrants. En effet, la proportion de personnes occupant un tel emploi diminue largement avec la durée de résidence. Dans le groupe des immigrants arrivés il y a moins de 5 ans, c'est environ un immigrant sur cinq qui occupe un emploi temporaire par rapport à moins de un sur dix chez ceux arrivés il y a plus de 10 ans. Dans ce dernier groupe, la proportion de personnes employées temporairement est même plus faible que celle notée dans l'ensemble de la population et dans la population native. Ce constat est probablement attribuable au fait qu'il y a peu de personnes de 15-24 ans parmi les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans. En effet, les jeunes comptent pour une part importante de l'emploi temporaire. Dans l'ensemble de la population, c'est 41,2 % des personnes de 15-24 ans qui occupent un emploi temporaire. Ce constat montre encore une fois que l'intégration au marché du travail est un processus qui s'inscrit à l'intérieur d'une certaine période de temps.

Tableau 7 : Répartition¹ des emplois de l'ensemble de la population, des immigrants et de la population native selon le statut d'emploi (permanent ou temporaire), Québec, 2008

	Temporaire	Permanent
	%	
Population totale	13,5	86,5
Immigrants	13,0	87,0
5 ans ou moins	20,7	79,3
5 à 10 ans	18,0	82,0
Plus de 10 ans	9,2	90,8
Population native	13,5	86,5

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces répartitions avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

Le salaire

En 2008, le salaire horaire moyen de l'ensemble de la population est de 20,03 \$ et de 711,06 \$ sur une base hebdomadaire¹¹. Chez les immigrants, le salaire horaire et le salaire hebdomadaire sont respectivement de 18,75 \$ et de 673,12 \$, soit 1,28 \$ (-6,4 %) et 37,94 \$ (-5,3 %) de moins que la population totale (voir le tableau 8). Étant donné que la différence, en termes relatifs, est moins importante pour le salaire hebdomadaire que pour le salaire horaire, cela laisse croire que les immigrants travaillent un plus grand nombre d'heures. De façon générale, le salaire hebdomadaire est le produit du salaire horaire et du nombre d'heures de travail par semaine.

Toutefois, les écarts salariaux s'atténuent avec la durée de résidence. Ainsi, les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans ont un salaire horaire et hebdomadaire du même ordre que celui de l'ensemble de la population. Plus précisément, dans le cas des immigrants arrivés depuis plus de 10 ans, les salaires horaires et hebdomadaires moyens sont inférieurs de 0,51 \$ et de 5,64 \$ respectivement à ceux de l'ensemble de la population. Ce phénomène pourrait s'expliquer notamment par le fait que le salaire est intimement lié à l'ancienneté dans l'emploi¹².

Tableau 8 : Salaire horaire moyen et salaire hebdomadaire moyen pour l'ensemble de la population, les immigrants et la population native, Québec, 2008

	Salaire horaire moyen	Salaire hebdomadaire moyen
	\$	
Population totale	20,03	711,06
Total des immigrants admis	18,75	673,12
5 ans ou moins	16,74	591,85
5 à 10 ans	18,26	649,11
Plus de 10 ans	19,52	705,42
Population native	20,21	716,86

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

¹¹ Le salaire hebdomadaire est le produit du salaire horaire et du nombre d'heures de travail par semaine.

¹² Gilmore, Jason (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : une analyse de la qualité de l'emploi*. Ottawa : Statistique Canada. 39 p.

En ventilant l'analyse selon les groupes d'âge, on constate que les différences salariales sont nettement moins importantes chez les plus jeunes (15-24 ans). Dans leur cas, le salaire horaire est même légèrement plus élevé chez les immigrants (voir le tableau 9). Le portrait est similaire chez les personnes de 55 ans et plus, alors que de faibles différences sont également enregistrées. À l'inverse, c'est chez les personnes de 25-54 ans que les différences entre les deux groupes sont les plus prononcées. Dans ce groupe, le salaire horaire des immigrants est plus faible de 2,66 \$ (-12,3 %) et inférieur de 92,78 \$ (-11,7 %) pour le salaire hebdomadaire. Encore une fois, le plus faible écart relatif pour ce qui est de la rémunération hebdomadaire serait dû à un plus grand nombre d'heures de travail chez les immigrants.

Tableau 9 : Salaire horaire moyen et salaire hebdomadaire moyen pour l'ensemble de la population et les immigrants selon l'âge, Québec, 2008

	Salaire horaire			Salaire hebdomadaire		
	Pop. totale	Immigrants	Écart entre les imm. et la pop. totale	Pop. totale	Immigrants	Écart entre les imm. et la pop. totale
	\$		%	\$		%
15 ans et plus	20,03	18,75	-6,4	711,06	673,12	-5,3
15-24 ans	11,73	11,97	2,0	333,60	315,30	-5,5
25-54 ans	21,66	19,00	-12,3	793,63	700,85	-11,7
55 ans et plus	21,81	20,97	-3,9	746,75	724,11	-3,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

Glossaire¹³

Chômeur : Personne sans emploi, qui est disposée à travailler et activement à la recherche d'un emploi.

Création d'emplois : La création d'emplois correspond à la différence entre le nombre de personnes en emploi au cours de deux années données.

Emploi : Travail qu'un employé salarié ou un travailleur autonome effectue en vue d'obtenir une rémunération ou un bénéfice. Les personnes absentes du travail mais qui maintiennent leur lien d'emploi sont incluses dans cette catégorie.

Employé : Personne qui travaille pour un employeur dans le secteur public ou privé.

Immigrant admis : Personne ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Cette catégorie exclut les personnes vivant au Canada avec un permis de travail ou d'études, celles qui réclament le statut de réfugié, de même que les membres de leur famille vivant avec eux.

¹³ Pour de plus amples renseignements sur des concepts liés au marché du travail, consultez l'Annuaire québécois des statistiques du travail (http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/annuaire_travailno2.htm), de même que le Guide de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=71-543-G&CHROPG=1&lang=fra>).

Population active : Personnes de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement par exemple, les prisonniers) qui sont en emploi ou en chômage. Les personnes qui ne sont ni en emploi, ni en chômage sont considérées comme inactives.

Taux d'activité : Population active totale en pourcentage de la population totale (15 ans et plus). Le taux d'activité peut aussi être calculé pour un groupe donné (par exemple, les hommes ou les femmes). Un taux d'activité plus grand montre que plus de personnes sont, soit en emploi, soit à la recherche d'un emploi dans l'ensemble de la population.

Taux d'emploi : Pourcentage de personnes en emploi dans la population totale (15 ans et plus). Le taux d'emploi peut aussi être calculé pour un groupe donné (par exemple, les personnes de 15 à 24 ans). Un taux d'emploi plus élevé signifie que plus de personnes sont en emploi dans la population.

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage peut également être calculé pour un groupe donné (par exemple, les titulaires d'un diplôme universitaire). Un taux de chômage plus élevé signifie que plus de personnes sont à la recherche d'un emploi.

Travailleur autonome : Propriétaire actif d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel, avec ou sans employés, constitué ou non en société. On retrouve dans ce dernier groupe, les travailleurs autonomes qui n'ont pas d'entreprise, les gardiennes d'enfants, par exemple. Sont aussi considérés comme travailleurs autonomes les travailleurs familiaux non rémunérés, soit les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, dans une exploitation agricole ou un bureau professionnel appartenant à un parent ou à un exploitant qui occupe le même logement.